



**COMPTE RENDU DU  
COMITE DE PROGRAMMATION N°19  
DU GAL LOIRE BEAUCE  
DU 28/09/2021**



Les membres du comité de programmation se sont réunis le 28 septembre 2021 à 19h00 à la salle des fêtes de Meung-sur-Loire (45130).

**Pour le collège « public », étaient présents : Mesdames et Messieurs**

ANTOINE Jean-Paul (Tavers), Muriel BATAILLE (Tournoisis), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Frédéric CUIILLERIER (Saint Ay), Gérard CORGNAC (Cléry Saint André), Juanito GARCIA (Beaugency), Gregory GONET (Messas), HAUCHECORNE Bertrand (Mareau-aux-Prés), Baptiste MENON (Charsonville), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Thomas POINTEREAU (Epieds-en-Beauce).

**Pour le collège « privé », étaient présents : Mesdames et Messieurs**

Magali BERRUET (Les Fous de Bassan !), Adeline BOIZARD (Collectif des Gares du Val de Loire), Gérard COGNEAU (Valimage), Gérard DEGRAVE (UDAF 45), Rémi DUMERY (Exploitant agricole à Boulay les Barres), Emmanuelle FESNEAU (citoyenne), Emilie GABION (MFR de Chaingy), Laurent GASNIER (Hommes et Territoires), Frédéric GOND (Exploitant agricole à Tavers), Guillaume PERDEREAU (Chambre d'Agriculture), Marc-Antoine PERDEREAU (association Embouchure), François POINTEREAU (Racines Pays Loire Beauce), John POWER (Loiret Nature Environnement), Maëva RUFFIER (Les Fous de Bassan !).

**Pour les invités** : aucun

**Equipe technique** : Elsa BARON (chargée de mission LEADER), Yvan BOZEC (agent de développement/directeur).

MEMBRES EN FONCTION			REGLE DU DOUBLE QUORUM			
Nombre total de binômes membres	Nombre total du collège public	Nombre total du collège privé	Au moins 50 % des membres présents votants	Membres présents votants le 28/09/2021	Au moins 50 % des présents votants sont des privés	Privés présents votants le 28/09/2021
32	15	17	16	24	9	13

**I) Etat d'avancement du programme**

M. le Président présente l'état d'avancement du programme.

A ce jour, voici la répartition du nombre de dossiers par stade :

- 45 dossiers déposés auprès du GAL, 38 dossiers avec avis d'opportunité favorable, 35 dossiers programmés, 28 dossiers conventionnés, 23 dossiers payés en totalité et 1 acompte.

En termes de montants :

- 1 027 307,90 € soit 102,73% en avis d'opportunité,
- 913 756,63 € soit 91,38% programmés,
- 778 596,52 € soit 77,86% conventionnés,
- 684 220,74 € soit 68,42% payés.

Il reste actuellement 45 201,11€ de crédits à consommer (soit les crédits restants n'ayant jamais été consommés à hauteur de 11 580,66€ et les crédits désengagés des projets soldés à hauteur de 33 620,45 €) dans la maquette financière (soit 4,5% de la maquette).

Avec les crédits complémentaires obtenus<sup>1</sup> sur le GAL Loire Beauce pour les années 2021-2022 à hauteur de 289 500 €, la totalité des crédits disponibles s'élève à 334 701,11€ (soit 25,96% de la nouvelle maquette à 1 289 500€).

▪ **Transferts de crédits entre fiches action de la maquette financière depuis 2014, situation au 28/09/2021**

Pour le programme LEADER 2014-2022 du GAL Loire Beauce, 3 transferts de crédits ont eu lieu depuis 2014 pour un total de 100 609,78 € :

- ❖ Un transfert de 30 000 € en 2017 de la fiche-action 2 « Efficacité énergétique et économies d'eau » à la fiche-action 5 « Culture » (Comité de programmation du 7 novembre 2017)
- ❖ Un transfert de 40 000 € en 2019 de la fiche-action 6 « Coopération » à la fiche action 1 « Réseau prospectif durable » (Comité de programmation du 26 mars 2019)
- ❖ Un transfert de 30 609,78 € transférés en 2021 de la fiche-action 6 « Coopération » à la fiche action 3 « continuités écologiques et consommations responsables (Comité de programmation du 15 juin 2021).

## II) Actualisation des membres

▪ **Membres du comité de programmation**

La liste suivante est soumise au vote des membres du comité de programmation avec un nouveau membre (*cf. Annexe 1- membre surligné en jaune*) depuis le dernier comité de programmation du 15/06/2021 : Mme Maëva RUFFIER de la compagnie Les Fous de Bassan ! (collège privé).

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

24 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé : **avis favorable unanime.**

Mme Maëva RUFFIER intègre le comité de programmation.

▪ **Membres du comité de pilotage**

La liste suivante est soumise au vote des membres du comité de programmation avec un nouveau membre (*cf. Annexe 2- membre surligné en jaune*) depuis le dernier comité de programmation du 15/06/2021 : M. Marc-Antoine PERDEREAU de l'association l'Embouchure (collège privé).

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

23 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé : **avis favorable unanime.**

M. Marc-Antoine PERDEREAU intègre le comité de pilotage.

<sup>1</sup> Ces crédits ont été obtenus suite à la réponse du GAL Loire Beauce à l'appel à projet de la Région ayant eu lieu du 11 mars au 9 avril 2021

### III) Méthodologie de sélection des projets sollicitant les crédits complémentaires 2021-2022

#### ▪ Crédits complémentaires

Suite à la décision de l'Union Européenne de prolonger de 2 ans (2021-2022) le Programme de Développement Rural 2014-2020 auquel est rattaché le dispositif LEADER, la Région Centre Val de Loire a lancé un appel à projet du 11 mars au 9 avril 2021 auprès des 23 GAL régionaux. Cet appel à projet avait pour objectifs d'identifier les besoins locaux afin de répartir les 4,668 millions d'euros complémentaires attribués pour les années 2021 et 2022 entre les 23 GAL régionaux.

Afin d'identifier les projets pouvant bénéficier de crédits complémentaires, le GAL Loire Beauce a relayé auprès des membres du comité de programmation et des 48 communes membres du Pays Loire Beauce cet appel à projet du 18 mars au 8 avril 2021. Le GAL Loire Beauce a sollicité la Région à hauteur de 829 460,26€ au vu des besoins transmis. Il a obtenu au final 289 500€ de crédits complémentaires.

#### ▪ Méthodologie du comité de pilotage

Les besoins recensés étant supérieurs à la somme obtenue (*cf. Annexe 3 et 4*), le comité de pilotage s'est réuni à 2 reprises le 15/06/2021 et le 24/08/2021 afin d'examiner les demandes de crédits complémentaires.

Lors de sa réunion du 15/06/2021, le comité de pilotage avait à examiner 26 projets (hors animation GAL) pour un total de subvention demandées de 1 053 402,82 € (hors animation GAL). A la suite de cette réunion, les premiers éléments d'analyse du comité de pilotage ont été transmis aux porteurs de projets, 6 projets ont été abandonnés ou reportés par les porteurs de projet et le coût de certains projets a évolué (à la hausse ou à la baisse selon les projets).

Lors de sa réunion du 24/08/2021, le comité de pilotage avait à examiner 20 projets (hors animation GAL) pour un total de subvention demandées de 624 361,38€ (hors animation GAL). Suite à cette réunion, le comité de pilotage propose de :

- Reporter 1 projet au prochain programme LEADER (le projet d'Artenay - « Biodiversité communale » pour un coût total de 206 400 € dont 80% LEADER)
- De refuser la demande de subvention LEADER de 3 projets (Artenay - « Création d'un atelier de mobilité douce 2021 (réparation vélos et animation déplacement doux) » pour 20 000 € dont 65% LEADER, Cercottes - « Entretien et maintien du patrimoine végétal à Cercottes » pour 15 786 € dont 80% LEADER, Beaugency - « Accompagnement à l'installation de maraîchers sur le territoire de Beaugency » pour 11 471,50 € dont 80% LEADER.

Avec cette analyse réalisée par le comité de pilotage, voici le bilan des projets (*cf. Annexe 5*) :

- 16 projets retenus (hors animation GAL)
- Subventions totale sollicitée de 424 435,38€ (hors animation GAL)
- Crédits disponibles (avec animation GAL) : 334 701,11€
- Crédits nécessaires pour l'animation du GAL : 71 420,15€
- Crédits réellement disponibles pour les projets : 263 280,96 €.

Pour pouvoir analyser l'ensemble des projets sollicitant des crédits complémentaires, le comité de pilotage s'est basé sur une méthodologie précise. Chaque projet était noté de 1 à 4 selon une grille de notation comprenant 10 critères (*cf. Annexe 6*) : cohérence du projet avec la fiche action, budget, primo-porteur de projet, qualité du partenariat, thématique de fiche action non investie ou insuffisamment investie au vue des ambitions de la stratégie, retombées locales prévues, pertinence de l'échelle, taux de subvention, quartile de la subvention (calculé selon l'ensemble des subventions sollicitant les crédits complémentaires), pertinence de la fiche action par rapport à la stratégie.

Chaque projet s'est vu attribuer une note individuelle. Cette note a permis de définir un calendrier de passage pour l'ensemble des 16 projets.

Une synthèse de l'analyse du comité de pilotage a été transmise aux membres du comité de programmation (cf. *Annexe 7*).

### ▪ Proposition de calendrier du comité de pilotage

❖ 1er comité de programmation (novembre 2021) :

- Pays Loire Beauce – « Animation stratégie biodiversité 2022 »,
- Pays Loire Beauce- « Animation stratégie biodiversité 2023 »,
- Cléry-en-transition- « Jardin expérimental partagé de Cléry-Saint-André en transition »,
- Conservatoire d'Espaces Naturels – « Etude 2022-2023 de suivi des mouettes en période de nidification à Beaugency et Sandillon »

❖ 2ème comité de programmation (décembre 2021) :

- Pays Loire Beauce - « AMO PCAET à l'échelle du Pays Loire Beauce »,
- Pays Loire Beauce - « Animation Energies Partagées sur 2021-2024 »,
- Pays Loire Beauce - « Réalisation de 7 diagnostics de biodiversité agricole »,
- Pays Loire Beauce - « Animation PCAET 2022-2024 »,
- Pays Loire Beauce - « Diagnostic éclairage public sur 20 communes »,
- Beaugency - « Création d'un service d'autopartage municipal »

❖ 3ème comité de programmation (janvier 2022) :

- Beaugency - « Stratégie énergétique territoriale »,
- Beaugency - « Renouveau du patrimoine arboré et diagnostic phytosanitaire »

❖ 4ème comité de programmation (mars 2022) :

- Tournois – « création d'une liaison douce entre le bourg et le Nids »,
- Artenay - « Solo en Beauce 2021-2022 (festival de musique dans différents lieux de Beauce) »,
- l'Embouchure – « Fabrication artistique, culturelle et citoyenne à l'usage d'un territoire étendu »
- Mareau-aux-Prés – « Observatoire Loire »

Au vu des crédits restants, 12 projets sur les 16 projets pourront être financés sur les taux demandés. A partir du 13<sup>ème</sup> projets, soit à partir du 4<sup>ème</sup> comité de programmation, les membres du comité de programmation devront arbitrer sur les différents projets sollicitant des subventions.

### ▪ Détail des projets dont la demande de subvention a été refusée par le comité de pilotage

Le comité de pilotage propose de reporter au prochain programme LEADER le projet d'Artenay - « Biodiversité communale » pour un coût total de 206 400 € dont 80% LEADER pour les raisons suivantes :

- Existence d'autres dispositifs pour financer l'inventaire de biodiversité communale (CRST...)
- Achat de lamier à un prix élevé
- Manque de précisions sur le budget et les dépenses envisagées au vu des délais pour consommer les crédits complémentaires.

Le comité de pilotage propose de ne pas soutenir via des subventions LEADER le projet d'Artenay « Création d'un atelier de mobilité douce 2021 (réparation vélos et animation déplacement doux) » pour 20 000 € dont 65% LEADER pour les raisons suivantes :

- Projet pas en accord avec la stratégie LEADER locale
- Achat d'outillage à un prix élevé
- Aménagement du local jugé inéligible à LEADER
- Budget total élevé.

Le comité de pilotage propose de ne pas soutenir via des subventions LEADER le projet Cercottes - « Entretien et maintien du patrimoine végétal à Cercottes » pour 15 786 € dont 80% LEADER pour les raisons suivantes :

- Projet pas en accord avec la stratégie LEADER locale
- Le poste d'égavage est très important et le traitement des espaces verts relève de l'entretien courant d'une commune et non du programme LEADER qui a vocation à soutenir les projets innovants. Le programme LEADER pourrait par contre intervenir sur une étude générale concernant l'économie d'eau pour revoir le système d'irrigation.

Le comité de pilotage propose de ne pas soutenir via des subventions LEADER le projet de Beaugency - « Accompagnement à l'installation de maraîchers sur le territoire de Beaugency » pour 11 471,50 € dont 80% LEADER pour les raisons suivantes :

- Postes de dépenses élevés
- Le comité de pilotage préfère financer l'installation en tant que telle plutôt que les études d'installation.

Le comité de pilotage est sollicité sur les propositions du comité de pilotage sur la méthodologie, le calendrier de passage des projets ainsi que sur les projets reportés ou refusés.

#### **Echanges des membres du Comité de programmation :**

Frédéric CUIILLERIER souhaite savoir si les projets que le comité de pilotage propose de reporter au prochain programme LEADER voire de ne pas subventionner peuvent bénéficier d'autres cofinancements par ailleurs. Il souhaite que LEADER puisse soutenir au maximum les projets locaux. Yvan BOZEC indique que le projet de biodiversité communale d'Artenay a été soutenu en partie sur certaines dépenses par le CRST. La commune avait présenté au programme LEADER un projet d'un coût total de 206 400€<sup>2</sup>. Elle a présenté au CRST un projet d'un coût total de 113 329€ et a obtenu une subvention du CRST à hauteur de 48,8%<sup>3</sup>.

Concernant les autres projets, le projet de liaison douce de Tournois peut bénéficier de crédits du CRST, potentiellement de la commune et du Département. Le projet d'Artenay solo en Beauce peut potentiellement bénéficier des crédits FRAC du département. Pour le projet de Mareau-aux-Prés d'Observatoire de la Loire, le sentier pédagogique est finançable par le CRST. Marc-Antoine PERDEREAU indique que le projet de l'Embouchure va être recalibré. Des membres du comité de programmation s'interrogent sur la possibilité de financer l'ensemble des projets via LEADER en diminuant les taux de subvention. Cela serait possible mais au vu des délais pour consommer les crédits restants, cela nécessite que l'ensemble des projets aient réuni l'ensemble des justificatifs nécessaires avant le 31/12/2022. Il n'est pas certain que ce soit le cas pour l'ensemble des projets.

---

<sup>2</sup> Le projet intégrait les dépenses suivantes : IBC, lagune de Neuville, lagune d'Autroche, nichoirs, jardins partagé, aménagements arborés entrées communes, abattage et plantation mail ouest, achat d'un lamier.

<sup>3</sup> Le projet intégrait les dépenses suivantes : IBC, lagune de Neuville, nichoirs, équipement (peigne, désherbeur, lamier)

Frédéric CUILLERIER sollicite l'avis du comité de programmation sur la méthodologie employée. Bertrand HAUCHECORNE juge la méthodologie bien menée et bien restituée. Il ne soulève pas de reproche particulier. Frédéric CUILLERIER juge le travail approfondi et relevant d'une réelle logique. Adeline BOIZARD détaille le travail effectué par les membres du comité de pilotage qui ont eu à examiner de nombreux dossiers avec une enveloppe inférieure à la demande. La priorisation a permis de mettre en avant des projets en fonction de la candidature LEADER.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

24 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé : **avis favorable unanime.**

**IV) Intégration des crédits complémentaires 2021-2022**

La proposition suivante d'affectation des crédits tient compte de la méthodologie et du calendrier validés précédemment :

Fiche Action	Total crédits restants au 16.09.2021	Maquette du dernier comité programmation du 15.06.2021	Proposition d'affectation de crédits au 28.09.2021	Maquette prévisionnelle suite affectation du 28.09.2021
1) Réseau prospectif durable	22 247,62 €	140 000,00 €	36 200,00 €	176 200,00 €
2) Efficacité énergétique et économies d'eau	21 594,22 €	100 000,00 €	35 500,00 €	135 500,00 €
3) Continuités écologiques et consommations responsables	3 007,58 €	120 609,78 €	87 290,22 €	207 900,00 €
4) Agriculture durable	18 832,00 €	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
5) Culture et dialogue	-38 927,91 €	160 000,00 €	39 000,00 €	199 000,00 €
6) Coopération	18 893,07 €	129 390,22 €	19 009,78 €	148 400,00 €
7) Animation et fonctionnement du GAL	-445,47 €	250 000,00 €	72 500,00 €	322 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>45 201,11 €</b>	<b>1 000 000,00 €</b>	<b>289 500 €</b>	<b>1 289 500,00 €</b>

Il est proposé d'affecter :

- 36 200€ à la fiche action 1, 35 500€ à la fiche action 2, 87 290,22€ à la fiche action 3, 39 000€ à la fiche action 5, 19 009,78€ à la fiche action 6 et 72 500€ à la fiche action 7.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

24 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé : **avis favorable unanime.**

**V) Prochaine candidature LEADER**

Les membres du comité de programmation sont informés de la prochaine candidature LEADER à venir. A ce titre, des réunions du comité de pilotage et de programmation sont à prévoir ainsi que des réunions publiques pour évoquer ce sujet. L'équipe technique présente des exemples de sujets qui pourraient être abordés :

- ❖ Biodiversité, accompagnement à la plantation ?
- ❖ Energie (efficacité, autonomie, renouvelable) ?
- ❖ Stockage carbone ? Matériaux biosourcés ?
- ❖ Dialogue agriculteurs-habitants ?

- ❖ Culture, identité, ruralité ?
- ❖ Autre ?

**Echanges des membres du Comité de programmation :**

Bertrand HAUCHECORNE propose d'envisager un lien avec un Pays étranger pour le futur programme LEADER, il suggère d'étudier cette possibilité avec les communes jumelées. Frédéric CUILLERIER rappelle la tentative de coopération avec un GAL lituanien qui n'avait pas abouti. Frédéric GOND affirme que les candidatures LEADER se font dans la continuité, il espère qu'un bilan sera fait pour analyser la question de la pérennité des projets soutenus. Bertrand HAUCHECORNE propose la réalisation d'une vidéo ou d'un document de communication présentant les projets. Frédéric CUILLERIER émet l'idée de se rapprocher de Valimage pour cela. Par rapport à la future candidature LEADER, Rémi Dumery exprime sa surprise qu'il n'y ait pas de propositions sur les activités économiques rurales. C'est une réelle question dans les espaces ruraux où les projets agricoles rencontrent une opposition rapide de la part des nouveaux habitants. Certaines communes ont de plus en plus d'habitants mais de moins en moins de participants aux instances locales (comité des fêtes, instances municipales...). Guillaume PERDEREAU précise que concernant le stockage carbone et le matériaux bio sourcés, l'agriculture est en train de muter dans ce sens actuellement. Cela entraîne des changements au niveau local et des perturbations pour les personnes qui vivent dans ces espaces sans y travailler. Cela dépasse le dialogue agriculteur-citoyen, l'ensemble des pouvoirs publics doit s'investir afin que la population ne bloque pas ces projets.

**VI) Actualités**

- **PETR Pays Loire Beauce** : Préfiguration d'un projet expérimental co-construit autour de la thématique agriculture et changement climatique
- **19.2 Fiche action 4** : « Agriculture durable »

**Plan de financement du projet suite à instruction des services de l'état :**

Un total de 24 664,76€ de subventions LEADER (taux de 50%) est demandé.

**Le plan de financement sur le GAL Loire Beauce est le suivant suite à instruction des services de l'état :**

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES TTC</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES TTC</i>	
Accompagnement méthodologique pour la recherche-action (GERDAL)	27 259,51 €	LEADER (50%)	24 664,76 €
Frais salariaux chargé de mission A21-PCET (20 mois à 0,16 ETP)	10 695,86€	A vos ID (42,26%)	20 851,60 €
Coûts indirects (15%)	1 604,38 €		
Accompagnement à la mobilisation des agriculteurs (FdB + Artefact)	2 709,00 €	Autofinancement (7,74%)	3 813,19 €
Expertise (CA41 + Arvalis)	3 289,80 €		
Traiteurs (*3 repas)	1 827,00 €		
Communication et capitalisation	1 944,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>49 329,55 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49 329,55 €</b>

**Avis du Comité de programmation LEADER du 16/02/21 : avis favorable**

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Sortie de la salle de M. Frédéric CUILLERIER représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

23 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**



- **PETR Pays Loire Beauce** : « Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique »
- **19.2 Fiche action 3** : « continuités écologiques et consommations responsables »

**Plan de financement du projet suite à instruction des services de l'état :**

Un total de 21 887,24 € de subventions LEADER (taux de 33,3%) est demandé. Le plan de financement sur le GAL Loire Beauce suite à instruction des services de l'état est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Prestation - Mission d'accompagnement	47 058,00 €	DRAAF Appel à projet régional PNA (22,9%)	15 000,00 €
Frais salariaux chargé de mission plan climat (0,18 ETP- 20mois) + 15% coûts indirects	13 819,85 €	Région Centre-Val de Loire (CRST) (23,8%)	15 600,00 €
Formation des cuisiniers et achat de nourriture	1 120,00 €	<b>LEADER (33,3%)</b>	<b>21 887,24€</b>
Frais de bouche et logistique	1 597,00 €	Autofinancement (20%)	13 121,81 €
Supports de communication, de capitalisation	2 014,20 €		
<b>TOTAL</b>	<b>65 609,05 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>65 609,05 €</b>

**Avis du Comité de programmation LEADER du 16/02/21 : avis favorable**


- **Avis des membres du Comité de programmation :**  
Sortie de la salle de M. Frédéric CUILLERIER représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.  
23 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

**VII) Calendrier**


Les prochaines réunions du comité de programmation sont prévues pour le :

- 10 novembre 2021 à 18h et le 15 décembre 2021 à 18h

Le Président du GAL Loire Beauce



Frédéric CUILLERIER



ANNEXE 1 : Composition du comité de programmation à compter du 28/09/21

COLLEGE PUBLIC			
TITULAIRE	COMMUNE	SUPPLÉANT	COMMUNE
GONET Gregory	Messas	CAQUERET MICHELLETO Anne-Marie	Beauce-la-Romaine
BEDIJOU Jean-Paul	Beauce-la-Romaine	BRET Odile	Beauce-la-Romaine
GARCIA Juanito	Beaugency	ROUSSARIE Jean Paul	Huisseau-sur-Mauves
ANTOINE Jean Paul	Tavers	CAZEAUDUMEC Clarisse	Cléry-St-André
CORGNAC Gérard	Cléry-St-André	MANCHEC Elisabeth	Coulmiers
CUILLERIER Frédéric	Saint-Ay	GUJIN Pascal	Artenay
SEVIN Christophe	Sougy	BRACQUEMOND Thierry	Huître
MENON Baptiste	Charsonville	VILLOTEAU Serge	Cravant
HAUCHECORNE Bertrand	Mareau-aux-Prés	CORNIERE Jean Marie	Dry
LASNE	Baule	ECHEGUT Patrick	Baule
DARTIALH Brigitte	Le Bardon	AUBERT Catherine	Le Bardon
BESNARD Bernadette	Gémigny	BATAILLE Muriel	Tournois
PERRON Christophe	Meung-sur-Loire	FAUGOUIN Michel	Chaingy
SIMONNET Laurent	Coinces	PELÉ Denis	St-Pérvy-la-Colombe
PAILLET Alban	Epiéds-en-Beauce	VIVIER Bruno	Charsonville
POINTIEREAU Thomas			

COLLEGE PRIVÉ			
TITULAIRE	STRUCTURE	SUPPLÉANT	STRUCTURE
BERRUET Magali	Les Fous de Bassan !	RUFFIER Maëva	Les Fous de Bassan !
BAUDOUIN Catherine	Fédération interdépartementale des MFR du Val de Loire	GABION Emilie	MFR de Chaingy
MASSON Davy	Tourisme Loiret	?	Tourisme Loiret
RIGAUD Olivier	AMAP Terres d'Ardoux	?	AMAP Terres d'Ardoux
COGNEAU Gérard	Association Valimage	RENAULT Grégory	Compagnie Jeux de Vilains
DEGRAVE Gérard	UDAF 45	MUHIRE Onesphore	Fondation de l'Armée du Salut
DOUSSET Jean François	GDA Loire Beauce	PERDEREAU Baptiste	Agriculteur Beauce-la-Romaine
DUMERY Rémi	Agriculteur Boulay-les-Barres	QUATREHOMME Arnaud	Agriculteur Baule
GOND Frédéric	Agriculteur Tavers	LECOMTE Camille	Agriculteur Beauce-la-Romaine
PERDEREAU Marc-Antoine	Association L'Embouchure	ROGER Christophe	Association L'Embouchure
GASNIER Laurent	Hommes et Territoires	LESAGE Jérôme	Hommes et Territoires
LEFOIX Christelle	Association CaféCiCré	ANGOT Jacques	Association CaféCiCré
FESNEAU Emmanuelle	Citoyenne	MAYAT Claire	citoyenne
POINTIEREAU François	Racines du Pays Loire Beauce	PELUT Régis	Chevilly Histoire
PERDEREAU Guillaume	Chambre d'agriculture du Loiret	CHATEIGNER Pascal	Chambre d'agriculture du Loiret
BOIZARD Adeline	Collectif des Gares du Val de Loire	?	?
POWER John	Loiret Nature Environnement	PAPET Didier	Loiret Nature Environnement

ANNEXE 2 : Composition du comité de pilotage à compter du 28/09/2021

Structure	Nom/Prénom	Fonction
Collectif des gares du Val de Loire	BOIZARD Adeline	Membre d'association
	GOND Frédéric	Exploitant agricole
Compagnie Les Fous de Bassan !	BERRUET Magali	Responsable des projets artistiques
Mairie de Beauce-la-Romaine	BRET Odile	1 <sup>ère</sup> adjointe à Beauce-la-Romaine et Vice-présidente de la CCTVL
Mairie de Tournoisis	BATAILLE Muriel	Maire de Tournoisis
Mairie de Cléry-Saint-André	CAZEAUDUMEC Clarisse	Conseillère municipale
Mairie de Charsonville	MENON Baptiste	Conseiller municipal
Association l'Embouchure	Marc-Antoine PERDEREAU	Membre d'association
<b>TOTAL</b>		8

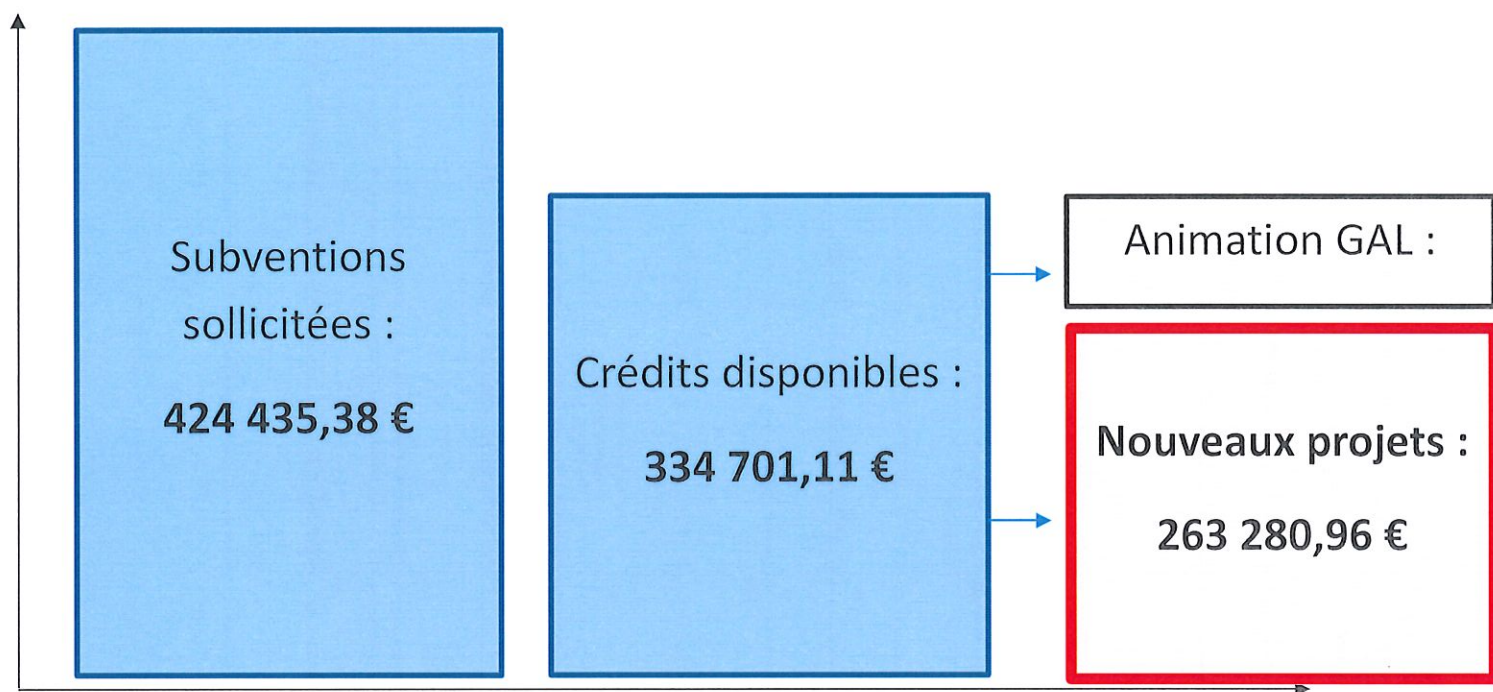
### ANNEXE 3 : Projets sollicitant les crédits complémentaires suite au 24/08/2021- proposition du comité de pilotage

Type d'opération	Fiche action	Enveloppe 2014-2020 fiche action	Porteur de projet	Intitulé du projet	Coût total du projet	Montant FEADER demandé	Pourcentage FEADER demandé	% de l'enveloppe 2014-2020 de la fiche action demandé	Type dépense	Détail dépense	Calendrier
19.2	FA 1	140 000.00 €	Pays Loire Beauce	Animation PCAET 2022-2024	70 000.00 €	32 775.00 €	47%	23%	immateriel	frais salariaux 0,5 ETP sur 3 ans, communication, déplacement	2022-2024
19.2	FA 1	140 000.00 €	Pays Loire Beauce	Animation Energies Partagées sur 2021-2024	19 500.00 €	15 600.00 €	80%	11%	immateriel	frais salariaux	2021-2024
19.2	FA 1	140 000.00 €	Pays Loire Beauce	AMO PCAET à l'échelle du Pays Loire Beauce	50 000.00 €	10 000.00 €	20%	7%	immateriel	etude	nov 2021-2023
<b>TOTAL demandé</b>	<b>FA 1</b>				<b>139 500.00 €</b>	<b>58 375.00 €</b>					
19.2	FA 2	100 000.00 €	Beaugency	Stratégie énergétique territoriale	42 020.00 €	33 616.00 €	80%	34%	immateriel	etude	2021
19.2	FA 2	100 000.00 €	Pays Loire Beauce	Diagnostic éclairage public sur 20 communes	58 698.78 €	23 479.51 €	40%	23%	immateriel	etude	2021-2022
<b>TOTAL demandé</b>	<b>FA 2</b>				<b>100 718.78 €</b>	<b>57 095.51 €</b>					
19.2	FA 3	90 000.00 €	Tournois	Création d'une liaison douce et d'un corridor écologique entre Tournois et le Nids (hameau)	96 400.00 €	77 120.00 €	80%	86%	materiel	travaux, achat vegetaux?, achat signalétique	2022-2023
19.2	FA 3	90 000.00 €	Beaugency	Création d'un service d'autopartage municipal	30 298.76 €	24 239.00 €	80%	27%	materiel	achat vehicule électrique, achat borne recharge	2022
19.2	FA 3	90 000.00 €	Beaugency	Renouvellement du patrimoine arboré et diagnostic phytosanitaire	13 104.00 €	10 483.20 €	80%	12%	12%	etude, SIG	2022
19.2	FA 3	90 000.00 €	Mareau-aux-Prés	Observatoire Loire	46 000.00 €	16 800.00 €	37%	19%	immateriel et materiel	plateforme, achat stationnement velo et voiture, achat signalétique,	inconnu
19.2	FA 3	90 000.00 €	Pays Loire Beauce	Réalisation de 7 diagnostics de biodiversité agricole	27 440.00 €	13 857.20 €	51%	15%	immateriel	etude	2021-2023
19.2	FA 3	90 000.00 €	Pays Loire Beauce	Animation stratégie biodiversité 2022	13 703.22 €	10 962.58 €	80%	12%	immateriel	frais salariaux 0,2 ETP	2022
19.2	FA 3	90 000.00 €	Pays Loire Beauce	Animation stratégie biodiversité 2023	13 703.22 €	10 962.58 €	80%	12%	immateriel	frais salariaux 0,2 ETP	2023
19.2	FA3	90 000.00 €	Cléry-Saint-André en transition	Jardin expérimental partagé de Cléry-Saint-André en transition	7 994.72 €	4 344.72 €	54%	5%	matériel et immatériel	communication, matériel et équipements jardin, toilettes sèches	2021
<b>TOTAL demandé</b>	<b>FA 3</b>				<b>248 643.92 €</b>	<b>168 769.27 €</b>					
19.2	FA 5	160 000.00 €	L'embouchure	Fabrique artistique, culturelle et citoyenne à l'usage d'un territoire étendu	219 014.13 €	90 000.00 €	41%	56%	materiel et immateriel	travaux chapiteau (traitement surfaces et terrassement, gros œuvre, ERP, aménagement interieur, investissements spécifiques) et frais salariaux activité	sept-21
19.2	FA 5	160 000.00 €	Artenay	Solo en Beauce 2021-2022 (festival de musique dans différents lieux de Beauce)	21 425.00 €	12 855.00 €	60%	8%	immateriel	6 concerts	sept 2021 ou mai-juin 2022
<b>TOTAL demandé</b>	<b>FA 5</b>				<b>240 439.13 €</b>	<b>102 855.00 €</b>					
19.3	FA 6	160 000.00 €	Conservatoire des Espaces Naturels	Etude 2022-2023 de suivi des mouettes en période de nidification à Beaugency et Sandillon	88 000.00 €	37 340.60 €	42%	23%	materiel	achat 15 balises	2022-2023
<b>TOTAL demandé</b>	<b>FA 6</b>				<b>88 000.00 €</b>	<b>37 340.60 €</b>					
19.4	FA 7	250 000.00 €	Pays Loire Beauce	Animation et fonctionnement du GAL 2022 (animation et gestion) et etude evaluation/fin de programmation	67 230.69 €	53 784.55 €	80%	22%	immateriel	frais salariaux (0,8 ETP+0,16 ETP) et etude evaluation	2022
19.4	FA 7	250 000.00 €	Pays Loire Beauce	Gestion du GAL 2023 (0,5ETP)	11 022.25 €	8 817.80 €	80%	4%	immateriel	frais salariaux 0,5 ETP	2023
19.4	FA 7	250 000.00 €	Pays Loire Beauce	Gestion du GAL 2024 (0,5ETP)	11 022.25 €	8 817.80 €	80%	4%	immateriel	frais salariaux 0,5 ETP	2024
<b>TOTAL demandé</b>	<b>FA 7</b>				<b>89 275.19 €</b>	<b>71 420.15 €</b>					
<b>TOTAL demandé</b>	<b>FA1 à FA7</b>					<b>495 855.53 €</b>					

**ANNEXE 4 : Projets ne sollicitant plus les crédits complémentaires suite au 24/08/2021- proposition du comité de pilotage**

Type d'opération	Fiche action	Enveloppe 2024	Porteur de projet	Intitulé du projet	Coût total du projet	Montant FEADER demandé	Pourcentage FEADER demandé	% de l'enveloppe 2024-2020 de la fiche action demandé	Type de dépense	Détail dépense	Calendrier	Quartile FEADER demandé	Total note suite analyse COPIL juin 2021	Etat du projet suite au 24/08/2021
19.2 FA 1	140 000.00 €	Beaugency	Création d'un poste d'animateur de la transition écologique 2022-2023	62 000.00 €	49 600.00 €	80%	35%	immateriel	frais salariaux embauche	Inconnu	Quartile 4	Annulé par le porteur de projet		
19.2 FA 1	140 000.00 €	Pays Loire Beauce	Animation COT ENR septembre 2022-juin 2024	85 680.00 €	20 680.00 €	24%	15%	immateriel	frais salariaux	2021-2024	Quartile 2	Annulé par le porteur de projet		
19.2 FA 3	90 000.00 €	Beaugency	Restauration du patrimoine arboré renouvellement de la promenade plantée le "Grand Mail"	276 250.00 €	221 000.00 €	80%	246%	immateriel et materiel ?	etude et maîtrise oeuvre ?	2022-2024	Quartile 4	Reporté par le porteur de projet (prochaine programmation LEADER 2023-2027?)		
19.2 FA 3	90 000.00 €	Beaugency	Développer la nature en ville un bois clair pour réduire les effets thermiques du grand parking du mail	90 000.00 €	72 000.00 €	80%	80%	immateriel et materiel ?	etude et travaux ?	2021-2023	Quartile 4	Reporté par le porteur de projet (prochaine programmation LEADER 2023-2027?)		
19.2 FA 3	90 000.00 €	Beaugency	Atlas de Biodiversité Communale (ABC)	28 500.00 €	22 800.00 €	80%	25%	immateriel	etude, communication	2021-2023	Quartile 3	Annulé par le porteur de projet		
19.2 FA 4	100 000.00 €	Beaugency	Valoriser le paysage et le patrimoine création d'une vigne urbaine Biodiversité Communale	15 000.00 €	12 000.00 €	80%	12%	immateriel	etudes	2021-2022	Quartile 1	Reporté par le porteur de projet (prochaine programmation LEADER 2023-2027?)		
19.2 FA 3	90 000.00 €	Artenay	Entretien et maintien du patrimoine végétal à Cercottes	206 400.00 €	165 120.00 €	80%	183%	materiel	etude IBC, travaux, materiel jardins familiaux, materiel nichoirs	2022-2024	Quartile 4	Le COPIL propose de reporter au programme LEADER 2023-2027		
19.2 FA 3	90 000.00 €	Cercottes	Création d'un atelier de mobilité douce - 2021 (réparation vélos et animation déplacements doux)	15 796.00 €	12 628.80 €	80%	14%	immateriel et materiel	etude IBC, achat jachères, achat système arrosage, achat plantes	incertitude	Quartile 2	Refusé par le comité de pilotage		
19.2 FA 3	90 000.00 €	Artenay	Accompagnement à l'installation de maraichers sur le territoire de Beaugency	20 000.00 €	13 000.00 €	65%	14%	materiel et immateriel	matériel, local, sensibilisation...	sept-21	Quartile 2	Refusé par le comité de pilotage		
19.2 FA 4	100 000.00 €	Beaugency		11 471.50 €	9 177.20 €	80%	9%	immateriel	AMO	2021-2022	Quartile 1	Refusé par le comité de pilotage		

ANNEXE 5 : Situation crédits sollicités et crédits disponibles suite à l'analyse du comité de pilotage du 24/08/2021



**ANNEXE 6 : Grille de notation utilisée par le comité de pilotage pour l'analyse des projets sollicitant les crédits complémentaires lors des réunions du 10/06/2021 et du 24/08/2021**

CRITERE	OBSERVATION	NOTE
<b>Cohérence du projet avec la fiche-action concernée</b>		/4
Budget	Cofinanceurs supplémentaires ? Postes de dépense trop élevé ? Incohérence des postes de dépense avec la stratégie ? Plafond ?	/4
Primo porteur de projet 2014-2022	Importance du critère	/4
Qualité du partenariat		/4
<b>Thématique de fiche action non investie ou pas suffisamment investie par rapport à la candidature</b>		/4
<b>Retombées locales escomptées</b>	Nouveau service ? / Amélioration service existant Création d'emploi ? / Maintien d'emploi Nouveau lieu ? / Ouverture d'un lieu à des activités supplémentaires ? Nouvelle filière ? / Soutien d'une filière Autres ?	/4
<b>Pertinence de l'échelle du projet</b>		/4
Taux de subvention LEADER demandé		/4
Présence dans le quartile haut/ Présence dans le quartile bas	Présence / Absence	/4
Pertinence de la fiche action par rapport à la stratégie		/4

ANNEXE 7 : Synthèse de l'analyse du comité de pilotage du 24/08/2021 sur les projets sollicitant les crédits complémentaires (document transmis le 28/09/2021 au comité de programmation)



*Le GAL Loire Beauce est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.*

## SYNTHESE DU COMPTE RENDU - COPIL LEADER

24-08-2021 – SAINT-AY

### Bilan réunions du Comité de pilotage du 10/06/2021 et du 24/08/2021

A la suite de l'appel à projets ayant permis d'obtenir des crédits Leader complémentaire, le COPIL s'est réuni deux fois pour examiner les projets sollicitant les crédits complémentaires 2021-2022:

- **Comité de pilotage du 15 juin 2021** : 26 projets à examiner. Subventions totales demandées (hors animation du GAL) : 1 053 402,82 € (3 projets de Beaugency non intégrés à la demande initiale auprès de la Région).
  - Suite à cette réunion : 6 projets abandonnés ou décalés par les porteurs de projet (total de 398 080€)
- **Comité de pilotage du 24 août 2021** : 20 projets à examiner. Subventions totales demandées ramenées à 455 900,78 € (hors animation et fonctionnement du GAL).
  - Enveloppe disponible : 289 500 € de crédits supplémentaires + les crédits inutilisés
  - Crédits nécessaires pour animation et fonctionnement GAL : 71 420,15€
  - Suite à cette réunion : 1 projet reporté au prochain programme par le comité de pilotage (total de 165 120€) et 3 projets refusés par le comité de pilotage (total de 34 806€).

Ces 2 réunions ont permis d'identifier 16 projets à retenir au regard de la candidature LEADER (hors animation et fonctionnement du GAL) pour 424 435,28 € sollicités.

### Calendrier ordre de passage des projets :

L'évaluation réalisée par les membres du Comité de pilotage a permis de noter les projets sur la base d'une grille de notation et de définir en fonction de cette notation un ordre de passage pour les projets restants. L'ordre de passage retenu est le suivant :

- 1<sup>er</sup> comité de programmation (novembre-décembre 2021) : **Pays Loire Beauce** – « Animation stratégie biodiversité 2022 », **Pays Loire Beauce**- « Animation stratégie biodiversité 2023 », **Cléry-St-André en transition**-« Jardin expérimental partagé de Cléry-Saint-André en transition », **Conservatoire d'Espaces Naturels** – « Etude 2022-2023 de suivi des mouettes en période de nidification à Beaugency et Sandillon »
- 2<sup>nd</sup> comité de programmation (janvier 2022) : **Pays Loire Beauce**- « AMO PCAET à l'échelle du Pays Loire Beauce », **Pays Loire Beauce** – « Animation Energies Partagées sur 2021-2024 », **Pays Loire Beauce**- « Réalisation de 7 diagnostics de biodiversité agricole », **Pays Loire Beauce** – « Animation PCAET 2022-2024 », **Pays Loire Beauce**-« Diagnostic éclairage public sur 20 communes », **Beaugency**- « Création d'un service d'autopartage municipal »
- 3<sup>ème</sup> comité de programmation (février 2022) : **Beaugency**- « Stratégie énergétique territoriale », **Beaugency**- « Renouveau du patrimoine arboré et diagnostic phytosanitaire »
- 4<sup>ème</sup> comité de programmation (mai 2022) : **Tournois**- « Création d'une liaison douce et d'un corridor écologique entre Tournois et le Nids (hameau) », **Artenay**- « Solo en Beauce 2021-2022 (festival de musique dans différents lieux de Beauce) », **P'Embouchure**- « Concept d'environnement culturel et artistique partagé sur un territoire étendu »